

Ecrit par Andrée Brunetti le 14 mars 2025

# La Loi ZAN examinée au Sénat : Jean-Baptiste Blanc en a « ras-le-bol des technocrates parisiens qui décident pour nous »



« Depuis 2021, depuis 4 ans, depuis que cette Loi Climat et Résilience préconise de compenser toute construction par une re-naturalisation équivalente des sols pour freiner l'étalement urbain, j'ai fait le tour de France, rencontré des centaines d'élus de 80 départements pour avoir leur avis. Il faut absolument assouplir ce texte qui stipule qu'il faut diviser par deux l'artificialisation des sols d'ici 2031 », martèle le sénateur de Vaucluse [Jean-Baptiste Blanc](#).

Vent debout, Jean-Baptiste Blanc ajoute : « Il faut redonner la main aux maires, leur faire confiance, leur accorder davantage de temps pour ficeler un projet de développement de leur commune qui respecte les terres agricoles. Nous sommes tous favorables à une sobriété foncière mais il faut bien construire des logements, des écoles, des crèches, des commerces pour les habitants, des entreprises pour créer des emplois, pour ré-industrialiser notre pays. On sait bien, par exemple, que les immenses zones

Ecrit par Andrée Brunetti le 14 mars 2025

commerciales d'Avignon Sud et Nord ont été excessives. Il faut changer de méthode, arrêter de planifier à marche forcée, concerter avec les élus, sur le terrain, dessiner une trajectoire, un chemin, un juste milieu. »

**“ Un poète doit laisser des traces de son passage, non des preuves.  
Seules les traces font rêver.”**

*René Char*

Le projet ambitieux de la Loi Climat & Résilience qui inclut 'ZAN' (Zéro Artificialisation Nette) doit s'appliquer dans sa globalité en 2050. Il s'appuierait sur une demande de l'Union Européenne sur la protection des sols. « Mais en France, on adore les surtranspositions, on en rajoute, alors qu'en Espagne, en Italie, en Allemagne, cette loi n'existe pas », ajoute un autre sénateur LR du Puy-de-Dôme, Jean-Marc Boyer. Du côté des écologistes, la vision est diamétralement différente. L'élu breton Ronan Dante dénonce « un banc-seing, un permis de bétonniser à outrance. Déjà chaque année en France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés, l'équivalent de la Ville de Marseille entre l'Estaque et les Calanques. »

Plus modéré, mais déterminé, Jean-Baptiste Blanc souhaite qu'on assouplisse la loi ZAN, qu'on fasse des projets qui prennent en compte la transition écologique, rendent des terres à la nature, tout en préservant le rôle-clé des maires, des régions et des collectivités locales pour garantir un développement harmonieux des communes, « encadré, balisé et intelligent. » Les discussions au Sénat promettent d'être âpres et animées.